

Lettre à Monsieur le chef des services informatiques

Il existe encore 16 ateliers d'acquisition des données dans 15 ESI.

En 10 ans, les effectifs ont déjà fondu des deux tiers.

A présent vous venez d'annoncer que tous vont fermer le premier septembre 2020, sauf Reims, Angers et Clermont Ferrand. Cependant, même ce dernier site fermera deux ans après.

Nos collègues constatent que les directeurs locaux ne se sont pas vraiment battus pour leur trouver de nouvelles missions. De plus, ils pensent qu'ils n'ont pas été entendus, alors que les OS locales n'ont cessées d'alerter sur le sujet dans les comités techniques locaux.

La surprise a été totale car la CGT - qui s'oppose à ces fermetures - affirme depuis toujours que l'existence de ces ateliers peut et doit être pérenne.

Pour preuve, l'administration a fait venir dans de nombreux sites des prestataires pour effectuer exactement le même travail que les personnels des ateliers ADO.

L'année prochaine, la situation sera la suivante : les collègues qui ont perdu leur travail verront les prestataires continuer la mission qu'ils effectuaient avant.

Comment cela est-il envisageable, et comment comptez-vous l'expliquer aux personnels ?

De plus, la fiche qui annonce ces fermetures prévoit un accompagnement de ces fermetures de manière laconique : tout est expédié en deux phrases.

Ce qui frappe est que cette déclaration est fautive :

«Il sera veillé à la meilleure application des conditions de reconversion des agents».

Ce n'est déjà pas le cas. Le traitement est différent suivant les ESI. Alors que dans certains établissements, les collègues ont reçu tous les documents de cadrage, dans d'autres, ils sont totalement laissés à l'abandon. C'est bien ce sentiment qui prédomine à l'heure où le directeur général suggère qu'*il ne faut pas avoir peur de l'avenir* dans sa lettre de départ.

Dans la réalité, les agents laissés à l'abandon devront aller dans certains cas à des entretiens **individuels** sans pouvoir bénéficier du soutien de représentants du personnel.

Est-ce qui est recherché par l'administration ?

Tous les agents sont-ils traités de manière égale et équitable ?

Au delà des inégalités de traitement déjà manifestes, la CGT attire l'attention sur la situation catastrophique de certains ateliers. Certains sont loin de tout **grands** centres administratifs de la DGFIP (**par exemple le site de Longuenesse**). Non seulement les agents risquent de perdre leurs missions, mais également leurs primes informatiques, mais aussi souvent la proximité de leur lieu de travail.

Qu'est-il prévu pour tous ces personnels ?

Enfin, la CGT n'oublie pas la situation similaire de l'assistance téléphonique et des ateliers d'édition. Alors que l'administration nous fait part de son calendrier de fermetures dans des délais toujours plus courts, on peut se demander quelles seront les prochaines fermetures. Plus largement, c'est toute la filière informatique qui peut se poser légitimement la question de sa pérennité. Pour preuve, M. Thomas Cazenave (délégué interministériel de la transformation publique), annonce au salon «Vivatch» que 70% des métiers des agents publics de la fonction publique d'état vont être profondément transformés d'ici 5 ans.

Quels sont les plans de la Direction Générale à leur égard ?

La Direction tient-elle compte des demandes et pétitions des agents ?

Le 9 mai, les agents des DISI étaient massivement en grève, vous ne pouvez continuer à ignorer cette colère légitime ?

La CGT demande l'abandon du projet de fermeture des services dans les ESI. Elle demande également la recherche de nouvelles missions pour les services dont les charges diminuent ainsi que le maintien des missions existantes sans renfort de prestataires privés.

Vous en souhaitant bonne réception et en espérant des réponses de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur des services informatiques, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire général de la CGT Finances Publiques

OLIVIER COURBE-VADEBOUT

